



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

FINANCES
COMMANDE PUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le 11/03/2024

ID : 030-213000342-20240308-DN_2024_009_MP-AI

DÉCISION

N° 2024-009-MP

Annule et remplace la décision n°2024-005-MP

Objet :
Réhabilitation des locaux de la Police Municipale
Avenant n°2 au marché n°2023-001 LOT N°10 du 08/01/2024
Enduits extérieurs

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics ;

Vu le Code des Marchés publics ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juin 2020, par laquelle celui-ci délègue à Monsieur Le Maire, pour la durée de son mandat, la prise de décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'avenant proposé par le titulaire du marché n°2023-001 lot N°10, BAT ISO 84, portant sur la réalisation des enduits extérieurs de la réhabilitation des locaux de la Police Municipale, pour des travaux supplémentaires imprévisibles ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire un avenant pour permettre la réalisation des travaux supplémentaires imprévisibles découverts pendant le chantier ;

Le Maire,

DÉCIDE :

- De signer l'avenant n°2 au marché n°2023-001 lot N°10 tel que joint à la décision d'un montant de 950.00 € HT et de porter le montant de ce lot à 13 050.00 € HT soit 15 660.00 € TTC.

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site de la commune www.bellegarde.fr le 11/03/2024 et ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Percepteur-Receiveur

Fait à Bellegarde le 8 mars 2024

Le Maire, Juan MARTINEZ



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 02 Lot 10 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Mairie de BELLEGARDE
Rue de l'Hôtel de Ville, 30127 Bellegarde
Tel : 04 66 01 11 16

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom commercial et dénomination sociale : SASU BAT ISO 84
Adresse : 1025 Ch des confines, 84470 Châteauneuf de Gadagne
Courriel : batiso84@gmail.com
Numéro de téléphone : 04 90 83 24 98
Numéro de SIRET : 790 453 757 00011
Code APE : 4120 B
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 5279 04 53 757

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

REHABILITATION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE – Lot 10

Marché N° 2023-001

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **18 Avril 2023**
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **6..mois à compter du 01/11/2023 notifiés par OS N° 02 (Arret) et OS N° 03 (Reprise).**
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA : **20%**
 - Montant HT : **12 100.00 €**
 - Montant TTC : **14 520.00 €**
 -

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Travaux complémentaires non prévus au Marché

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le 11/03/2024

ID : 030-213000342-20240308-DN_2024_009_MP-AI





Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 950.00 €
- Montant TTC : 1 140.00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 7.85 %.....

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 13 050.00 €
- Montant TTC : 15 660.00 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Batiso 84  SASU BAT ISO 84 1025 chemin des Confines ATEAUNEUF DE GADAGNE 04 90 83 24 98 453 757 00011	chateuneuf de Gadagne 08/01/2024	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Bellegarde , le 08/01/2024

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Juan MARTINEZ
Maire de Bellegarde



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A Chateaufort de Coligny le 08/01/2024...

Signature du titulaire,



En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.